

# **DISCOURS, MESSAGES ET ENTRETIENS**

de Son Excellence  
le Général-Major HABYARIMANA Juvénal  
Président de la République Rwandaise  
et Président-Fondateur du Mouvement  
Révolutionnaire National pour  
le Développement durant  
l'année 1981.

**DISCOURS DU GENERAL-MAJOR  
HABYARIMANA JUVENAL:  
PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE ET  
PRESIDENT—FONDATEUR DU MOUVEMENT REVOLU-  
TIONNAIRE NATIONAL POUR LE DEVELOPPEMENT A  
L'OCCASION DES FESTIVITES DU CINQ JUILLET 1981,  
MARQUANT LE 19EME ANNIVERSAIRE DE L'INDEPENDANCE  
NATIONALE, LE 8EME ANNIVERSAIRE DE LA  
IIEME REPUBLIQUE ET LE 6EME ANNIVERSAIRE DU  
MOUVEMENT REVOLUTIONNAIRE NATIONAL  
POUR LE DEVELOPPEMENT.**

*Militantes et Militants du Mouvement Révolutionnaire  
National pour le Développement,*

En ce jour anniversaire du 5 juillet, nous sommes à nouveau rassemblés ici, pour manifester, dans l'allégresse, la joie que nous ressentons, à commémorer les trois événements les plus importants de l'histoire contemporaine de notre Pays et qui sont, vous le savez tous, l'Indépendance Nationale, l'Avènement de la IIème République et la Fondation du Mouvement Révolutionnaire National pour le Développement. Trois hauts faits qui s'inscrivent tous, dans la ligne révolutionnaire traduisant les aspirations profondes du peuple rwandais, telles qu'elles ont été affirmées à travers la Révolution Nationale de 1959.

C'est donc pour moi, Rwandaises, Rwandais, un bonheur évident de me retrouver avec vous, en ce jour inoubliable, pour que nous puissions, ensemble, redire notre volonté commune de mener le Rwanda vers son développement véritable, aidés en cela par tous les pays et organismes amis. Je suis aujourd'hui fier de réexprimer à leurs représentants présents aux festivités de ce jour, notre sincère gratitude, pour l'appui inestimable qu'ils n'ont cessé d'accorder généreusement à notre effort, en nous prêtant main-forte par

leur coopération et leur amitié, dans notre détermination sans faille de consolider l'indépendance nationale, à travers les réalisations que nous menons, sous l'égide du Mouvement Révolutionnaire National pour le Développement.

*Excellences,  
Mesdames, Messieurs,  
Militantes et Militants du Mouvement Révolutionnaire Na-  
tional pour le Développement,*

Le Rwanda fête aujourd'hui son anniversaire de dix-neuf ans d'indépendance. C'est en effet le 1er juillet 1962, que la souveraineté de notre pays a été acquise bien chèrement, vous vous en souvenez, à l'issue de la grande Révolution de 1959. C'est à cette date que le peuple rwandais a recouvré son droit à la démocratie et à la dignité, à la justice et à la liberté, autant de prérogatives inaliénables qui lui avaient été longtemps déniées par le régime féodo-colonial.

Dix-neuf ans se sont donc écoulés depuis la réhabilitation du citoyen rwandais dans sa dignité humaine et le recouvrement, par notre pays, de sa souveraineté nationale. Etape importante qui a ainsi permis à tous et à chacun, sans aucune distinction, de prendre en mains ses responsabilités, dans le processus du développement national, et de se convaincre de la nécessité d'une mobilisation générale de tous les enfants du Pays, pour la réalisation du mieux-être du peuple rwandais qui, grâce à sa vigilance et à sa maturité, mérite de ce fait, la joie et la fierté que nous ressentons en ce jour.

Mais les festivités du Cinq Juillet nous rappellent aussi que nous devons rester constamment prêts à défendre notre dignité et la souveraineté de notre Pays. Aussi, et soucieux d'empêcher que la grande Révolution Rwandaise ne fût dévoyée par ceux-là mêmes à qui le peuple avait confié le pouvoir pour l'orienter et le mieux servir, et qui, profitant de cette position, avaient tenté de l'utiliser à leurs propres fins, en instaurant le mensonge et l'intrigue, nous n'avons pas hésité, dans la nuit du Cinq Juillet 1973, à défier la haine et la division, l'intolérance et la discorde. Nous avons entrepris ce faisant de ramener la paix et la concorde entre toutes les filles et tous les fils du Pays et favorisé leur cohésion, pour qu'en ensemble, ils réalisent les objectifs et les aspirations du Peuple tels qu'exprimés à travers la Révolution nationale de 1959.

Par l'action morale du 5 Juillet, nous avons donc étouffé, avec le soutien enthousiaste de tous les Rwandais, cette tentative d'usurpation du pouvoir, au profit des intérêts égoïstes d'une minorité et avons inauguré avec l'avènement de la 11ème République, une ère nouvelle dont nous célébrons aujourd'hui le 8ème anniversaire. Nous exprimons ainsi, à travers ces festivités, la joie et le bonheur que procurent la Paix et l'Unité, restaurées il y a 8 ans et sans lesquelles toutes les actions en faveur du mieux-être de notre peuple, n'auraient jamais été réalisées.

C'est donc ce climat de confiance, d'entente et de concorde nationale qui a permis la mobilisation actuelle de toutes les filles et de tous les fils de notre pays, en vue de l'oeuvre commune et exaltante du développement économique, social et culturel de la Nation. Parachevant cette mission de mobilisation du peuple, nous avons tenu à institutionnaliser l'action du 5 Juillet, par la création, en 1975, voilà 6 ans, du Mouvement Révolutionnaire National pour le Développement. Ce mouvement se veut le cadre unique de réflexion et de coordination, garantissant la conjugaison de tous nos efforts, promoteur qu'il est d'une démocratie responsable authentiquement rwandaise, favorisant la symbiose des libertés individuelles et collectives.

Reconnu et consacré par notre Constitution, en tant que garant des idéaux de paix et d'unité, seules conditions nécessaires du progrès national, le Mouvement Révolutionnaire National pour le Développement constitue ainsi, le lieu de rassemblement de toutes les forces vives de la Nation ainsi que l'unique force inspiratrice de toutes nos actions. Il réalise de ce fait, la mise en commun de tous les efforts du peuple, sans discrimination aucune, sans distinction d'origine, d'éthnie ou tout autre critère pouvant servir de facteur de division au détriment du bien commun.

Aussi, le 6ème anniversaire du Mouvement Révolutionnaire National pour le Développement offre-t-il également l'occasion des festivités par lesquelles nous manifestons solennellement aujourd'hui, la fierté d'un peuple uni dans la paix et responsable de son développement.

Et en ce jour de fête, force nous est de renouveler nos sentiments de soutien à l'égard de nos frères et soeurs qui n'ont pas encore brisé les contraintes de la haine, des préjugés raciaux, tribaux ou ethniques et de la persécution, nos frères et soeurs qui

demeurent sous l'étreinte de la discrimination, victimes qu'ils sont de la tyrannie coloniale.

A l'occasion de ces circonstances qui nous rappellent la libération de notre Peuple, réitérons notre foi inébranlable en la cause de l'Organisation de l'Unité Africaine et de l'Organisation des Nations Unies et notre ferme volonté d'oeuvrer à l'avènement d'une ère de paix exempte de l'oppression, une ère de justice, de liberté et de solidarité.

La satisfaction d'avoir maintenu la paix et l'unité à travers les vicissitudes de notre jeune Histoire, constitue sans doute la principale justification de cette fête. Malgré certains égarements comme ceux que nous avons eu à déplorer à maintes reprises, qui risquaient de menacer la tranquillité publique pour laquelle nous luttons tant, force nous est aujourd'hui de nous féliciter de ce que la paix et la tranquillité règnent aujourd'hui dans nos villes et sur nos collines, permettant ainsi à toutes les militantes et à tous les militants, de vaquer à leurs affaires, en consacrant leurs forces à l'unique objectif d'amélioration de leur bien-être individuel et collectif.

### *Militantes, Militants,*

Je reconnaiss et regrette avec vous, que notre sérénité politique a été quelque peu souillée par certaines ambitions immodérées qui ont poussé certains de nos compatriotes à l'égoïsme destructeur, à l'ingratitude et à la trahison.

D'aucuns se posent la question légitime de savoir la suite qui aurait été réservée à ce dossier ouvert au mois d'avril 1980, à charge d'un groupe de personnes qui voulaient, au moyen des assassinats, des incendies, des empoisonnements et du banditisme, renverser les pouvoirs établis.

Comme vous devez vous en douter, il s'agit là d'un dossier particulièrement complexe; il a fallu, par conséquent, aux services judiciaires compétents plus de temps et plus d'attention pour mener, le plus minutieusement et le plus complètement possible, des enquêtes susceptibles d'apporter aux magistrats du siège des lumières nécessaires afin de découvrir la vérité dans cette affaire.

C'est dans ces conditions que certaines personnes ont été, au cours du mois de mai dernier, mises en liberté parce qu'aucune preuve de culpabilité n'a pu être retenue à leur charge et qu'en revanche, des complices encore en liberté ont été arrêtés parce que ces mêmes enquêtes venaient de révéler contre eux l'existence des indices très sérieux de culpabilité. Comme vous le savez, les auteurs des troubles ont malheureusement profité de ces opérations pour répandre des faux bruits dans le but de créer un climat d'insécurité au sein même de la population.

Ici, il a fallu une intervention opportune et ponctuelle des responsables pour ramener le calme en précisant que des honnêtes gens ne devaient s'inquiéter de rien, seuls les coupables allaient être poursuivis conformément à la loi.

Je voudrais profiter de cette occasion pour lancer de nouveau un appel à toutes les Militantes et Militants du Mouvement Révolutionnaire National pour le Développement en leur demandant de redoubler de courage et de vigilance dans l'unité pour résister énergiquement à tous les éléments qui cherchent à les distraire de leur chemin de développement et pour lutter efficacement contre le fléau du banditisme.

A présent le dossier dont il est question est prêt pour être jugé; au moment où je vous parle, il a déjà été introduit devant la juridiction compétente, c'est-à-dire, en l'occurrence, la Cour de Sûreté de l'Etat. Il appartient à cette dernière de déterminer, dans les délais raisonnables, la date de l'audience, pour faire connaître toute la vérité sur ce complot. Faisons confiance à la Justice.

Oui j'en appelle à nouveau à tous les bons citoyens pour qu'ils nous aident à redresser nos frères et soeurs égarés, de façon que, eux aussi, puissent contribuer à raffermir la paix qui nous est si chère, au lieu de la troubler, à lutter pour leur mieux-être, au lieu de verser dans la délinquance. Je sais que vous comme moi aspirez à la paix et à la tranquillité publique et que votre détermination viendra à bout de tous ces méfaits.

A propos du banditisme, je voudrais surtout, attirer à nouveau l'attention de tous les Rwandais et de tous les responsables, sur le fait que le banditisme ne peut pas être résolu au seul niveau de l'action pénale. Il est sans doute nécessaire de punir, mais il importe plus de redresser et de prévenir. Parmi les causes premières de cette

situation déplorable, l'on cite généralement le sous-emploi rural et le manque de terres cultivables, provoquant l'exode massif d'une jeunesse affamée et non qualifiée, le souci du mieux-être, la perversion, l'exemple de ceux qui se sont enrichis par des moyens malhonnêtes, tels que la fraude fiscale, les détournements et l'escroquerie de tout genre et la corruption. Il y a sans doute de tout cela et probablement aussi beaucoup d'autres facteurs.

J'invite en conséquence toutes les autorités concernées, les comités préfectoraux de sécurité et la commission nationale de lutte contre le banditisme à mettre tout en oeuvre afin de combattre ces phénomènes à la base, c'est-à-dire dans toutes leurs causes profondes et multiples qu'ils pourront découvrir et analyser en vue de leur éradication.

Je dois vous redire aussi que la lutte à mener dans ce cadre n'est pas l'affaire des seules autorités publiques. Elle intéresse au premier chef toutes les militantes et tous les militants des cellules, des secteurs et des communes, à commencer par les parents qui ont la charge de prodiguer la meilleure éducation à leurs enfants.

#### *Militantes et Militants du Mouvement Révolutionnaire National pour le Développement,*

Outre la paix et l'unité que nous avons réussi à préserver jusqu'à ce jour, il y a lieu d'être pleinement satisfait du bilan positif de notre action politique qui s'est traduit notamment, dans la démocratisation effective et continue de nos institutions. La création du Mouvement Révolutionnaire National pour le Développement en 1975, le référendum constitutionnel et les élections présidentielles de 1978 ainsi que la mise en place des Conseillers Communaux et des organes du Mouvement Révolutionnaire National pour le Développement au niveau communal et préfectoral en 1980, constituent autant de jalons essentiels, sur la voie de la démocratie complète et véritable.

J'ai déjà dit ici même que cet effort sera poursuivi et que le peuple rwandais pourra bientôt élire ses représentants au Conseil National de Développement. Le 3ème Congrès de notre Mouvement, lors de ses dernières assises du 17 au 21 décembre de l'année passée, a décidé lui-même la tenue de ces élections en même temps qu'il fixait les principes directeurs et les orientations né-

cessaires à la mise en place d'un organe législatif qui prenne réellement en charge ses responsabilités dans l'intérêt de la Nation.

Ainsi donc, Militantes et Militants, vous aurez bientôt à choisir librement, avant la fin de cette année 1981, parmi les candidats qui, en âme et conscience, se seront sentis dignes de vous représenter et que vous estimerez les mieux à même d'assumer valablement, au sein du Conseil National de Développement, la lourde responsabilité de doter le Pays d'une législation conforme aux aspirations du Peuple Rwandais et de nature à lui permettre de réaliser toujours mieux son progrès, dans la paix et l'unité. Je ne peux que vous encourager à porter votre choix sur des personnes, capables, honnêtes et réellement acquises aux idéaux du Mouvement Révolutionnaire National pour le Développement. Refusez de voter, pour ceux qui prêchent la haine et la division ou qui ne recherchent qu'un moyen de s'enrichir, au détriment du bien commun. Je rappelle à nouveau à ceux des candidats qui poursuivraient de tels desseins que le processus de démocratisation que nous nous sommes engagés à parachever, ne saurait constituer une occasion de fainéantise ou de gain facile et que l'exercice d'une fonction politique n'a de sens que dans la mesure où il aboutit à la promotion des intérêts du peuple.

*Militantes, Militants du Mouvement Révolutionnaire National pour le Développement,*

La démocratisation et la stabilité de nos institutions constituent sans doute, avec la paix et la concorde nationale qui en sont le fondement nécessaire, le meilleur garant du véritable développement. C'est grâce à ces idées-forces du Mouvement Révolutionnaire National pour le Développement que nous pouvons nous enorgueillir aujourd'hui, des diverses et importantes réalisations accomplies dans tous les domaines.

Il n'entre pas dans mon intention de refaire ici un quelconque bilan des réalisations. J'ai eu en effet l'occasion, lors du dernier Congrès de notre Mouvement, de dresser à votre intention un inventaire plus ou moins complet des actions menées dans le cadre notamment des quatre missions assignées au IIème Plan Quinquennal de Développement économique, social et culturel pour les années 1977—1981. L'évaluation provisoire de l'exécution de ce

Plan nous permet d'espérer des résultats satisfaisants et tout en démontrant que le chemin qui nous mènera au développement total de la Nation est encore long, elle encourage chacun de nous à encore plus d'efforts et de dévouement, pour la cause commune.

Aussi, est-ce pour moi un agréable devoir de vous redire ma satisfaction, Militantes et Militants, pour les efforts que vous avez déjà consentis, particulièrement dans le cadre de l'UMUGANDA, pour maintenir le Rwanda, notre Pays, dans la voie de son mieux-être. Les résultats obtenus prouvent à suffisance que nous avons tous compris ce principe de base de notre Mouvement qui nous commande de compter d'abord sur nos propres forces.

La fête du Cinq Juillet constitue aussi l'occasion propice d'engager les agents de l'Etat de tous ordres et de toutes catégories à être guidés dans leur vie privée et professionnelle, par les qualités d'abnégation, de dévouement, de discipline, de militantisme et de loyauté envers les Institutions Nationales, assurés qu'ils doivent être qu'ils constituent le pilier de la défense de l'intégrité, de la sécurité et de l'indépendance de la Nation ainsi que les promoteurs des intérêts du Peuple auquel ils sont liés par le serment de fidélité. Qu'ils combattent donc la paresse et l'abandon qui émoussent chez certains d'entre eux l'esprit d'engagement envers le Pays. Qu'ils luttent contre la soif démesurée de l'argent qui engendre corruption, concussion et autres méfaits du genre.

Je voudrais à ce sujet rappeler aux divers responsables publics et privés et spécialement aux plus hautes Autorités de ce Pays, que la population attend d'eux, l'encadrement et l'encouragement nécessaires au meilleur aboutissement de ses efforts. L'une des idées-forces de la 11ème République a toujours été le maintien des contacts étroits entre les responsables et le peuple, afin de prévenir, par le dialogue et l'enrichissement mutuel, tout danger de cloisonnement, préjudiciable à notre entreprise commune.

Les voies ont été indiquées clairement pour la recherche de solutions aux nombreux problèmes qui s'opposent à notre développement. La Constitution, pilier de tout le pouvoir de l'Etat, garantit "la liberté de manifester ses opinions en toute matière". Le Mouvement Révolutionnaire National pour le Développement affirme que "dans toutes les réunions du Mouvement, la libre expression d'opinion est garantie". Moi-même, j'ai toujours sollicité les avis et les conseils de quiconque veut, honnêtement et avec dé-

vouement, apporter sa pierre à l'oeuvre commune de chercher le progrès de toute la Nation.

Je n'ai jamais été hostile à entendre des voix suggestives, même quand celles-ci sont contre mes opinions personnelles. Le dynamisme de la vie nationale recommande au contraire de les solliciter et de les écouter. Aussi nous pourrons créer une atmosphère où règnent la démocratie, une discipline librement consentie et la recherche sincère de la vérité et de l'unité d'action.

Je ne vous cacherais pas à cet effet ma déception réelle, en constatant dans ce domaine, le relâchement déplorable et inquiétant qui prévaut encore, chez la plupart des dirigeants qui pourtant, ont pour directives, de se rapprocher du Peuple et de leurs collaborateurs, notamment par le truchement des réunions de cellules et des contacts réguliers de service, afin de chercher ensemble des solutions viables, aux problèmes qui ne peuvent manquer d'exister, au sein de toute organisation humaine.

Ainsi donc, je me dois d'inviter à nouveau tous les responsables concernés, à concrétiser cette politique de dialogue et de contact permanent, en écoutant souvent leurs subordonnés et en suivant régulièrement, par des visites et des conseils opportuns, le déroulement des projets dont ils ont la charge.

Qu'ils gardent toujours en mémoire la recommandation que je leur adressais le 31 décembre 1979, en ces termes: "Il importe donc désormais que, du plus grand au plus petit, les diverses autorités chargées de la poursuite des projets, n'attendent plus l'initiative du Président de la République, pour se précipiter en catastrophe, aux lieux d'implantation des projets, pour lui fournir des explications fragmentaires et souvent embarrassées". Je rappelais alors aux uns et aux autres, Ministres et Fonctionnaires Dirigeants, qu'ils ont le devoir de suivre constamment, journellement, le déroulement des projets du ressort de leur secteur d'activité. Pour ma part, je ne me départirai jamais de l'importance que j'attache à ce genre de contacts avec le Peuple.

J'ai déjà signalé, en d'autres circonstances que les mots d'ordre lancés chaque année sont choisis en raison de leur impact sur le développement économique et social, et essentiellement pour leur effet bénéfique sur l'amélioration des conditions de vie des populations rurales. Je n'ai pas caché non plus, cette vérité que les programmes ainsi fixés ne peuvent pas aboutir en une seule année.

C'est dire l'intérêt que nous attachons au suivi et à la bonne exécution des projets conçus jusqu'à leur réalisation complète.

Ces projets requièrent donc constamment l'attention des responsables et des populations intéressées. L'année 1981 a été proclamée chez nous "Année de l'Hydraulique Rurale". Quand on sait que plus de 95% de notre population habite en milieu rural et que l'on se rappelle qu'un tel résultat constitue au niveau mondial l'objectif d'une décennie entière, consacrée à l'Approvisionnement en Eau Potable et à l'Assainissement, l'on ne peut raisonnablement pas s'attendre à ce que tous les habitants de notre pays bénéficient, à l'issue de cette année, d'une eau suffisante, en qualité et en quantité.

En ce domaine comme dans tous les autres, nous ne devons pas compter sur des miracles, mais sur les efforts continus des autorités et de la population, efforts que nous cherchons à soutenir, par une coopération internationale compréhensive et efficace. Ainsi, l'Année de l'Hydraulique Rurale aura atteint l'essentiel de son objectif, dans la mesure où, à son terme, elle aura permis de jeter les bases d'une politique globale, destinée à assurer l'exploitation rationnelle et coordonnée de toutes nos ressources hydrauliques, en vue de la satisfaction des besoins présents et futurs de tous les secteurs du développement, à commencer par l'amélioration de l'hygiène et de la santé des masses rurales. Voilà donc la première tâche de tous les services concernés et spécialement, celle du Comité National de l'Eau et de l'Assainissement qui a été créé à cet effet.

S'il est trop tôt pour faire le bilan de l'Année Nationale de l'Hydraulique Rurale, il me plaît néanmoins de signaler à présent quelques initiatives déjà engagées au cours de ce premier semestre. Par de multiples contacts, en effet, les autorités locales ont été sensibilisées aux problèmes relatifs à l'acquisition d'une eau potable pour les populations rurales. Certaines communes ont déjà pris les devants et engagé les fontainiers en vue surtout de maintenir en bon état les ouvrages déjà existants. La poursuite et l'accélération de projet "aménagement de petites sources" dans le cadre de l'aide de l'UNICEF se maintiennent à un rythme satisfaisant de même que le Gouvernement prévoit la réalisation de 1000 sources nouvelles au cours de cette année. A côté de ces actions à portée limitée, nous devons relever la poursuite ou le démarrage

des projets de grande envergure intéressant spécifiquement le monde rural tels que l'Icyanya global, l'alimentation en eau potable de l'île Nkombo et du Mayaga-Sud. Il va sans dire que, dans ce secteur complexe, les problèmes ne manquent pas de se poser. Ces problèmes sont surtout liés à la carence d'un personnel technique formé en nombre suffisant, au sein des services chargés du secteur de l'hydraulique rurale.

Le Gouvernement Rwandais est conscient de toutes ces difficultés. Aussi, est-il décidé à soutenir par ses propres moyens et par l'aide des pays et organismes amis, les efforts déployés par la population dans ce secteur-clé. C'est ainsi qu'il vient d'allouer, cette année, un montant de 150 millions de francs sur son budget pour aider à la réalisation des objectifs programmés.

Je demande donc au Comité National de l'Eau et de l'Assainissement de mettre tout en oeuvre pour déterminer les formules adéquates pour une meilleure gestion des ressources ainsi que des ouvrages hydrauliques en milieu rural et réunir les éléments de base permettant la confection "d'un plan directeur de l'eau" ainsi que la mise au point d'un programme de formation et de recyclage du personnel nécessaire. Il va sans dire, que la réussite de toutes ces actions requiert la contribution de tous et de chacun d'entre vous, surtout de ceux qui sont chargés de former la population et de la sensibiliser à respecter plus que par le passé, le patrimoine que constituent les ouvrages ainsi aménagés et destinés à lui assurer une eau saine et suffisante.

*Militantes et Militants du Mouvement Révolutionnaire National pour le Développement,*

Les projets ou objectifs annuels dont il est question sont en réalité des applications ponctuelles d'un programme d'ensemble nécessairement inspiré par le Plan National de Développement.

Il vous souviendra à cet égard que, lors du 3ème Congrès du Mouvement Révolutionnaire National pour le Développement, nous avons défini les principes de base de ce Plan et déterminé les missions et objectifs essentiels que nous voulons lui assigner. Les détails de ce plan, axé essentiellement sur la réalisation des objectifs non atteints dans le cadre de la programmation en cours, sont actuellement en passe d'être mis au point par les services compé-

tents, qui ont pris soin de requérir vos avis et considérations, conformément à notre politique de dialogue qui veut que la planification du développement national soit l'oeuvre de la population elle-même. Je ne suis donc pas en mesure de vous donner aujourd'hui le plan détaillé de toutes les actions qui seront contenues dans notre prochain plan de développement.

Qu'il me suffise néanmoins, Militantes et Militants du Mouvement Révolutionnaire National pour le Développement, d'émettre à l'intention des services de conception du 3ème Plan National de Développement 1982—1986, quelques recommandations dont ils ne peuvent se départir dans cette oeuvre d'orientation de nos efforts au cours des 5 prochaines années.

Une réflexion sur le bilan provisoire du 11ème Plan confirme en effet le choix judicieux des principales missions qui lui étaient assignées, à savoir :

- la satisfaction des besoins alimentaires de la population,
- la promotion d'une meilleure utilisation des ressources humaines,
- l'amélioration des conditions de vie individuelles et collectives,
- l'amélioration de la position du Rwanda vis-à-vis de l'extérieur.

Le lien entre le 11ème et le 111ème Plan sera assuré par le fait que ces missions qui procédaient, il y a cinq ans, de l'analyse des principaux handicaps structurels du développement de Notre Pays, constituent encore maintenant quelques-unes des lignes directrices de notre système de Planification. Il importe cependant de réajuster la stratégie de développement en tenant compte de l'évolution de certains paramètres socio-économiques. Le volume d'informations recueillies à l'issue du 111ème Congrès de Notre Mouvement et lors des consultations menées au mois de mai dernier dans toutes les Préfectures du Pays permettra aux services animateurs de ce secteur de mieux définir les objectifs réalisables au cours de la période considérée.

Rappelons, comme déjà signalé dans mon discours du 3ème Congrès National du Mouvement Révolutionnaire National pour le Développement, que ces orientations principales visent :

- une auto-suffisance alimentaire en quantité et en qualité,
- la promotion d'un emploi procurant un revenu qui permet de

- satisfaire les besoins primaires,
- une instruction qui permet à chacun de jouer pleinement son rôle dans la vie économique et sociale,
- un logement sûr et ayant un niveau minimal de confort,
- l'amélioration de l'état de santé de la population.

Pour réaliser ces orientations, les différents secteurs d'activités devront réunir tous leurs efforts, dans la valorisation de nos ressources naturelles et l'élévation du niveau technique des cadres et de la population, de façon à assurer un développement endogène structuré du bas vers le haut.

Dans ce cadre, l'auto-suffisance alimentaire en quantité et en qualité implique la réduction des contraintes freinant le développement de notre agriculture. Il s'agit entre autres des superficies limitées en terres cultivables, de l'équilibre agro-sylvo-pastoral qui reste à maîtriser ainsi que de l'équilibre d'allocation en terres, en moyens financiers et techniques, entre les cultures vivrières et industrielles d'exportation d'une part, et de l'autre, toutes les autres composantes de projets de développement rural. L'orientation de nos actions au cours des cinq prochaines années devra se porter tout particulièrement sur l'amélioration de la productivité, spécialement celle des rendements du secteur de l'agriculture vivrière.

En vue d'atteindre un développement endogène structuré à partir de la base, il importe de coordonner et de dynamiser les structures d'encadrement notamment en milieu rural. Dans ce but, les Centres Communaux de Développement et de Formation Permanente constituent le creuset pour la coordination de l'animation-vulgarisation. Les infrastructures et les équipements mis à leur disposition doivent donc être développés au niveau de toutes les communes et leur encadrement mis en oeuvre au niveau préfectoral et national.

Les efforts doivent également être concentrés sur le secteur de la transformation des produits principalement agricoles. Les statistiques les plus récentes nous disent que les terres rwandaises subissent une pression insupportable d'une densité de 380 personnes au kilomètre carré cultivable.

Pour éviter une explosion, il est de notre dernière chance de chercher des emplois qui allègent cette pression. Nos efforts doivent en conséquence porter sur l'identification du plus grand nombre

de projets industriels possibles. Je prie instamment les investisseurs rwandais de dépasser la spéculation à courte vue sur les camions, construction de maisons, pour se lancer dans le secteur de la création de petites industries, décentralisées, visant prioritairement le secteur agricole. J'invite tous les organismes de financement à créer les conditions favorables pour lancer ce secteur.

Les problèmes connus par nos entreprises proviennent souvent de leur gestion qui gêne la bonne rentabilité des investissements effectués et par là même leur possibilité de développement. Aussi, l'accent devra-t-il être mis sur la formation adaptée des cadres de l'industrie et des chefs d'entreprise et des contrôleurs de leur gestion tant pour le secteur public que privé.

La croissance annuelle des besoins en production d'énergie aggrave d'autant le volume de nos importations et le déboisement de notre pays. Toutes les formes possibles d'énergies productibles sur place doivent donc faire l'objet d'un programme d'exploitation notamment par la mise en valeur rapide des gisements tourbiers et du gaz méthane du Lac Kivu ainsi que l'équipement et le raccordement au réseau national du maximum des chutes d'eau.

Le développement de l'utilisation de l'énergie solaire devra bénéficier de notre appui et faire l'objet d'études plus poussées permettant à court terme de viser progressivement une certaine autarcie en matière énergétique.

*Militantes et Militants du Mouvement Révolutionnaire National pour le Développement,*

Si j'ai tenu à souligner l'importance de la collaboration de tous les citoyens à la conception et à l'exécution du prochain Plan National de Développement, c'est que je reste persuadé que le peuple rwandais doit à tout prix en être l'artisan et le véritable bénéficiaire. De la sorte et si nous réussissons ce pari, nous serons d'autant plus fiers que la Deuxième République et ses Dirigeants auront concrétisé encore mieux, le mot d'ordre de Notre Mouvement qui exige la collaboration et la concertation à tous les niveaux, tant dans la conception et l'exécution des projets que dans la recherche de l'intérêt du plus grand nombre, c'est-à-dire essentiel-

lement la poursuite du plus grand profit des masses laborieuses du milieu rural.

C'est dans ces sentiments que le Comité Central du Mouvement Révolutionnaire National pour le Développement et le Gouvernement ont tenu à revoir, cette année, la politique nationale en matière fiscale et douanière, pour l'adapter aux mots d'ordre de Notre Mouvement qui dans son Manifeste consacre en tant que l'un de ses principes fondamentaux la subordination des intérêts individuels aux intérêts de la collectivité, et cela, dans le strict respect de la propriété individuelle telle que garantie par la Constitution de la République. C'est donc pour ces motifs d'assurer la justice fiscale et l'équité que le Gouvernement a procédé à l'instauration du système de patente qui permettra à l'Etat de briser les manoeuvres subtiles et égoïstes, aboutissant à des déclarations fantaisistes des revenus. Par cette nouvelle politique fiscale, le Gouvernement a voulu encourager par ailleurs des associations sans but lucratif, dans leur élan de générosité et de contribution au mieux-être de la population.

De la sorte, nous avons décidé de leur accorder le bénéfice de l'exemption fiscale, pour autant qu'elles présentent, annuellement, au Gouvernement, un plan des réalisations s'intégrant dans le Plan National de Développement. Ainsi, grâce à la politique fiscale et douanière adoptée récemment par le Gouvernement et à laquelle doivent forcément s'ajouter, l'austérité et l'orthodoxie dans la gestion du patrimoine de l'Etat et le recouvrement de ses créances, nous pensons pouvoir réunir les conditions nécessaires, allégeant la charge fiscale des citoyens économiquement faibles, assurer la justice distributive, favoriser la circulation par priorité, sur le marché national, des produits de consommation de la majorité et enfin assainir les finances publiques.

*Militantes et Militants du Mouvement Révolutionnaire National pour le Développement,*

A l'occasion des festivités qui nous ont rassemblés ici, je voudrais attirer votre attention et celle de tous les responsables du progrès national, sur certains secteurs qui doivent constituer pour nous un sujet de préoccupation constante: le développe-

ment rural et la santé, l'éducation, le désenclavement et le développement urbain.

Point n'est besoin en effet de rappeler que la majorité écrasante de notre population vit des activités rurales. La première tâche de tous nos plans de développement doit donc concerner avant tout, la promotion de secteur rural, de manière à assurer une alimentation saine et suffisante à notre peuple et de procurer une occupation à notre abondante jeunesse. C'est la raison de l'importance que nous accordons notamment, à l'augmentation et à la diversification de la production vivrière et à la promotion de l'élevage. Nous ne pouvons pas, sous peine d'hypothéquer dangereusement l'avenir de notre Peuple, ignorer la situation qui prévaut actuellement un peu partout dans le monde, où des peuples souffrent affreusement de la malnutrition. Notre conscience nous commande d'intégrer dans la stratégie de développement de notre Pays, un véritable plan alimentaire qui pourra assigner à chaque commune, des objectifs de production, de stockage et de commercialisation, en tenant compte, cela s'entend, des vocations agro-climatiques de chaque région.

De la sorte, nous aurons réalisé le pari que nous nous sommes enjoint, celui d'assurer à notre Peuple une alimentation suffisante et diversifiée, de nature à lui apporter les forces voulues lui permettant de réaliser, pour son plus grand bien, le développement collectif de son Pays.

L'ordre a déjà été donné pour qu'en vue de soutenir cet effort, l'on étudie les voies et moyens, permettant la mise en place rapide des mécanismes destinés à l'organisation de Crédit Agricole.

Parmi les autres actions en faveur du développement rural, la promotion de la santé, s'inscrit aussi dans les premières priorités. Vous savez que la communauté internationale s'est fixé pour objectif, la couverture totale des besoins en matière de santé pour tous les habitants du globe, en l'an 2000. Même si nous sommes fiers des réalisations obtenues par nos propres forces dans ce domaine, cet objectif, ne sera pleinement atteint, que si nous consentons un surcroît d'effort, pour surmonter notre insuffisance actuelle en infrastructures sanitaires, en médicaments et en personnel médical et intensifions notre action, en matière d'éducation socio-sanitaire, notamment dans les domaines de la nutrition, de la prévention et de la protection maternelle et infantille,

en faveur des couches les plus défavorisées de la population.

De même, nos programmes de développement rural ou de développement tout court, resteraient toujours aléatoires, si un programme cohérent et réaliste n'était pas adopté en matière de population et de planification démographique. L'élévation du niveau de vie que nous recherchons implique donc que la planification démographique soit prise en compte dans le processus global de développement économique, social et culturel. Il y a lieu d'espérer que les activités de l'Office National de la Population et des autres services concernés permettront, en la matière, l'élaboration d'une politique cohérente, permettant de trouver et de maintenir un équilibre bienfaisant entre la population et la production nationale. De la sorte, conjugué avec un effort constant de labeur de la part de tous les enfants du Pays, ce surcroît de programmes nous aidera à assurer à notre Peuple, des conditions de vie plus saines.

L'autre secteur-clé qui à mon avis doit retenir aujourd'hui notre attention est celui de l'Education. L'essentiel sur cette question a sans doute déjà été dit en d'autres occasions. Depuis l'avènement de la IIème République, en effet, nous n'avons cessé de stigmatiser l'inadéquation de notre système d'enseignement aux réalités nationales. Nous avons amplement justifié alors la réforme engagée par la suite pour mettre fin à cette situation et assurer les besoins de notre économie en main d'œuvre qualifiée et en cadres techniques moyens et supérieurs, tout en satisfaisant les besoins d'éducation de base de tous les citoyens. Les étapes et les modalités de la réforme scolaire ont elles-mêmes été discutées et explicitées à maintes reprises. Le Manifeste du Mouvement Révolutionnaire National pour le Développement nous affirme lui-même que: "En vue de promouvoir une élite techniquement capable, moralement équilibrée et soucieuse des intérêts de la Nation, le Mouvement se fixe les objectifs suivants:

- former les hommes consciencieux, tout aussi aptes au travail manuel qu'au travail intellectuel;
- orienter l'enseignement et l'éducation de la jeunesse de façon à permettre à celle-ci de s'intégrer dans le système de production ou de poursuivre la formation conformément à la vocation de chacun et aux besoins de la société".

La réforme de l'enseignement a donc commencé; elle rencontre et rencontrera des difficultés compréhensibles pour un travail d'une telle envergure.

Je rappelle aux responsables de l'éducation nationale ce que je disais le 8 janvier 1979, lorsque je demandais d'appliquer la réforme scolaire avec sagesse, en y associant constamment, les enseignants et les parents, afin de s'assurer que ce programme est bien compris par ceux-là mêmes qui doivent l'exécuter et de pouvoir procéder, en temps opportun, aux redressements éventuels jugés nécessaires. Une évaluation continue est aussi nécessaire afin que dans le long voyage de la réforme de l'enseignement, les pas soient proportionnels aux moyens dont dispose la Nation pour chaque étape. J'invite toutes les autorités concernées par la réforme de notre enseignement à se convaincre davantage de la nécessité de sa réussite. Un échec en cette matière serait en effet catastrophique, non seulement parce que nous aurions dépensé inutilement des fonds importants pour sa réalisation, mais aussi et surtout, parce que nous retournerions alors à un système d'enseignement que nous avons condamné tous et condamnons encore.

Il va sans dire que la réussite d'une telle action, aussi vaste que délicate, sera à l'honneur de tous les Rwandais qui sont tous appelés à y participer. Je n'oublie pas cependant de redire qu'au-delà de cette formation professionnelle et civique de notre jeunesse, nous devons aussi continuer à renforcer les programmes spécifiques d'éducation en faveur de la jeunesse non scolarisée ou déscolarisée et en faveur de la population adulte, notamment dans le cadre des cellules du Mouvement Révolutionnaire National pour le Développement, des centres d'alphabétisation, du service civique de la jeunesse, des centres de formation des jeunes et des centres communaux de développement et de formation permanente. Le bien-être économique et social que nous recherchons doit à tout prix concerner tous les Rwandais sans exception.

C'est pour cela qu'en faveur des uns et des autres, le Ministère de la Jeunesse et des Sports, d'entente avec le Ministère des Affaires Sociales et du Développement Communautaire et les diverses autorités préfectorales et communales, doit se soucier aujourd'hui plus qu'avant, du problème des structures d'accueil de cette jeunesse qui, aux bancs de l'école et dans les centres para-scolaires, aura eu la chance de bénéficier de la formation et de l'information

et qui, de la sorte, requerra avec beaucoup plus d'insistance, les conditions d'épanouissement et d'intégration dans le circuit du développement national.

Un autre point que j'ai voulu souligner aujourd'hui concerne le désenclavement de notre pays. Le Rwanda souffre en effet, en cette matière d'un double handicap: son éloignement de la mer et sa géographie montagneuse, autant de facteurs qui entravent sérieusement les échanges internationaux et les contacts entre les diverses régions du pays. Il s'impose en conséquence d'améliorer et de diversifier nos voies d'accès à la mer et d'accroître notre réseau de transport à l'intérieur, en vue de permettre une meilleure circulation des personnes et des biens. Il convient également d'accorder toute son importance à l'établissement de réseaux de pistes rurales, réalisées notamment dans le cadre de l'UMUGANDA, et qui doivent relier les secteurs et les communes. C'est dans cet esprit que nous avons tenu à créer les sociétés nationales de transport, et que nous n'avons cessé d'entretenir les meilleurs rapports avec nos voisins, les Pays et Organismes amis, pour qu'ils nous apportent leur concours à la réalisation des grands axes routiers.

Pour favoriser ce développement, nous devons maintenir aussi notre politique de bon voisinage et de diplomatie agissante. Vous savez qu'en politique extérieure, j'ai toujours et d'abord prôné une politique de bon voisinage, et cela parfois, vous le savez aussi, au prix de certaines critiques et de quelques bouduries. J'ai toujours cherché à vous informer de mes intentions politiques. J'ai alors dans ce domaine, comme dans plusieurs autres de la vie nationale, suivi la voie de ma conscience et l'assentiment de la majorité des Rwandais. Aucune critique ni déception ne pouvait m'en détourner. J'ai aussi affirmé qu'en ce secteur, "nous voulons une diplomatie et une politique de non alignement, axées sur la recherche de paix internationale, de la coopération fructueuse et de l'amitié, non pas une amitié verbale ou superficielle, mais une amitié sincère, coopérante et efficiente".

Si j'ai tenu, Militantes et Militants du Mouvement Révolutionnaire National pour le Développement, à m'étendre sur ce domaine c'est que je voulais demander à chacun de nous, à commencer par les autorités communales et préfectorales, de se convaincre de l'importance du réseau de communication en tant que facteur d'échanges et donc aussi en tant qu'instrument de cohésion et de dé-

veloppement. Nos efforts doivent donc concourir sur le plan intérieur à la construction de nouvelles routes communales là où le besoin s'en fait sentir ainsi qu'à l'entretien régulier de celles qui existent.

Dans mon Discours-Programme du 8 janvier 1979, j'ai enjoint au Ministère des Travaux Publics de poursuivre l'entretien des routes et d'améliorer prioritairement les grands axes qui permettent les échanges interrégionaux et qui nous lient à nos voisins. J'ai demandé par la même occasion au Ministère des Postes et des Communications de s'atteler à l'amélioration des moyens de communication aussi bien avec l'extérieur qu'entre les préfectures, les communes et les autres centres de production et de développement.

La modernisation, l'extension et l'entretien des moyens et des réseaux de transport et de Communication restent un impératif majeur pour la bonne marche de l'Economie Nationale, notamment par l'effet bénéfique que produit ce secteur sur l'industrialisation de notre pays et sur la commercialisation de nos produits.

Un autre thème que j'ai jugé opportun de soumettre à votre réflexion aujourd'hui concerne le développement urbain dans notre Pays. Vous savez tous en effet que le développement de nos villes, amorcé peu après l'indépendance nationale, s'est opéré en ordre dispersé, sans plan directeur et à un rythme défiant toute prévision. Il en est découlé l'instauration du système d'expropriation qui a privé la population de terrains fertiles propres à l'agriculture et qui a abouti aux traumatismes d'insécurité dans l'installation des résidents urbains non suffisamment assurés d'un logement définitif. Il a abouti à des abus, à des vols et à des spéculations. Il a placé les pouvoirs publics dans une situation telle qu'il est devenu difficile de mettre en place les infrastructures communautaires de base et dont, l'installation électrique, l'adduction d'eau et l'implantation des marchés.

Pour remédier à cette situation, ordre est à présent donné au Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage, d'entente avec le Ministre des Travaux Publics, de recenser, sans plus tarder et une fois pour toutes, les habitations situées dans les zones urbaines, de créer des parcelles sociales à attribuer gratuitement dans le cadre de notre politique de promotion de l'habitat, et de prendre les dispositions voulues pour la création des voies d'accès. Ainsi, le Gouvernement

pourra mettre fin aux déplacements continuels dont est l'objet la population urbaine. A cet effet, je souhaite que des sanctions exemplaires soient prises à l'encontre des agents de l'Etat et des conseillers communaux qui se rendent constamment coupables de vols, en extorquant des dons, en argent et en nature, aux habitants de la ville pour garder intactes leurs habitations. A ces derniers, je demande de refuser foi à ces agents de l'exploitation et du profitarisme

A cet effet, je voudrais vous rappeler que la Révolution Nationale de 1959, confirmée par l'Indépendance Nationale, l'avènement de la Deuxième République et la création du Mouvement Révolutionnaire National pour le Développement, a banni à jamais le règne de l'intrigue et de l'exploitation de l'homme par l'homme. Aussi, devons-nous lutter sans relâche contre les survivances féodales et toute tendance à subordonner l'octroi des services, pourtant obligatoires et rémunérés, à la perception de toute sorte d'avantages non prévus mais pourtant souvent exigés. Je demande à chacun d'y prendre garde, car le retour à ces moeurs et usages surannés menacerait dangereusement la liberté et la paix auxquelles aspire notre peuple et annihilerait les efforts de développement que nous avons menés et dont nous célébrons ici les bienfaits.

*Excellences, Mesdames et Messieurs,  
Militantes, Militants du Mouvement Révolutionnaire National pour le Développement,*

Je voudrais redire notre conviction sincère que le Rwanda sera développé avant tout par l'effort commun de ses propres enfants. Toutes les réalisations dont nous nous félicitons à travers cette fête sont d'abord le fruit de l'engagement de tous les Rwandais dans cette action commune.

La fête de la Paix et de l'Unité Nationale que nous célébrons en ce moment doit raffermir, dans les coeurs de tous les Rwandais, la conviction profonde que leur pays ne sera développé que grâce à leur ténacité, à leur courage et à leur labeur.

Aussi, devons-nous nous lever comme un seul homme et mettre en commun toutes nos forces, pour réaliser le progrès national. Pour y parvenir et concrétiser le mot d'ordre de notre Mouvement, nous devons tous mener en front uni, une lutte acharnée contre la

paresse, le parasitisme, la délinquance, l'oisiveté et les moeurs dépravées. Chacun de nous doit prouver son militantisme et oeuvrer à l'extirpation, de la mentalité des Rwandais, des séquelles de la société féodale surannée, pour que tous s'adonnent à coeur joie aux tâches de développement, seules garantes du progrès et du mieux-être des leurs. Je me dois de rappeler en ce moment à la vigilance de tous les responsables, le combat sans merci qu'ils doivent livrer contre toute tendance à la perversion de notre jeunesse, entretenue par certains étrangers qu'il importe d'identifier et de chasser de notre Pays, et de lutter contre l'ouverture des débits de boisson et la consommation de l'alcool pendant les heures de travail.

Chacun de nous, fonctionnaire de l'Etat, agent du secteur privé, entrepreneur, commerçant, paysan, artisan, tous, sommes invités à nous atteler au travail et à consacrer nos énergies à l'épanouissement de nos intérêts et à la promotion de notre Pays. Mais, au-delà de ces mesures forcément contraignantes, nous devons nous convaincre de la noblesse du travail et de l'obligation morale qu'il représente pour chaque habitant de ce Pays.

Nous savons à cet égard que, assuré qu'il oeuvre à la réalisation de son propre épanouissement, chacun de nous, quelle que soit sa position sociale, quel que soit l'emploi qu'il occupe dans le secteur public ou privé, est appelé à mettre toutes ses forces au service de la Nation et que, ce faisant, il mérite éloge et récompense.

C'est dans ce contexte que la Deuxième République a tenu à instituer les décorations de service destinées aux agents du secteur public ou privé qui, par leurs bons et loyaux services, leur courage et leur honnêteté ont donné à leur Pays le meilleur d'eux-mêmes. Aussi, m'est-il agréable, aujourd'hui, au nom de tous les Rwandais, de remettre, à ceux d'entre vous justifiant des conditions requises, la médaille de service ou la décoration dans les ordres nationaux.

Ces décorations ne sont pas destinées aux seuls employés du secteur public. La législation en vigueur prévoit en effet des décorations de mérite agricole et d'élevage, des décorations de mérite économico-social ou culturel, ainsi que des décorations d'héroïsme, destinées à récompenser les résultats remarquables, obtenus dans l'un ou l'autre de ces domaines et susceptibles d'être données en exemple. Ainsi, des agriculteurs et autres opérateurs des secteurs susvisés sont-ils ici devant vous pour bénéficier des décorations qu'ils ont méritées. Ces cérémonies signifient que chacun aura ainsi

la part de gratitude qui lui revient, en raison de sa participation remarquable à la noble tâche du développement de son pays. J'adresse à chaque récipiendaire mes vives et chaleureuses félicitations.

Paix et Unité Nationale, amitié et coopération entre les peuples: telle est la motivation profonde des festivités que nous commémorons en cette journée de la Paix, qui nous rappelle à la fois, notre engagement total en faveur de la Paix et l'Unité Nationale et notre détermination d'oeuvrer au développement de notre Pays et à la consolidation de l'indépendance nationale, autant d'objectifs qui constituent le soubassement de notre action et la finalité du Mouvement Révolutionnaire National pour le Développement et en vue desquels nous tous, Militantes et Militants, sommes appelés à consacrer tous nos efforts, pour la construction d'une Nation prospère et la consolidation d'une société internationale plus juste et plus fraternelle.

*Vivent la Paix et l'Unité Nationale*

*Vivent la Paix et la Coopération entre les Peuples.*

Kigali, le 5 Juillet 1981.

oooooooo • ooooooo